

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 327

présenté par  
M. Jacob, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques,  
M. Chassaigne, Mme Amiable, M. Gosnat et M. Daniel Paul

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant :**

Rédiger ainsi l'intitulé du titre II :

« Biodiversité, écosystèmes et milieux naturels ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le concept d' « écosystème », à la base de disciplines scientifiques comme l'écologie, traduit les liens qui existent entre les éléments biotiques et abiotiques des différents systèmes naturels. A ce titre, l'étude des écosystèmes et des interrelations entre écosystèmes est considéré comme centrale dans les recherches sur la biodiversité et la protection des milieux naturels.